

# Appui à la police camerounaise

## Une contribution au renforcement des capacités de la police nationale

### Quelle est la situation initiale ?

Longtemps considéré comme l'un des pays africains les plus stables sur le plan politique, le Cameroun est désormais exposé aux attaques du groupe islamiste Boko Haram, notamment dans le Nord, et à des affrontements entre séparatistes et services militaires ou de sécurité dans les deux régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Quant à l'est du pays, il pâtit de l'instabilité de la République centrafricaine. Des groupes rebelles franchissent ainsi de temps à autre la frontière. Le Cameroun est également touché par le commerce illicite transfrontalier de biens de valeur, tels que les animaux, le bois, les minéraux et les armes, ainsi que par la traite des êtres humains.

La **faible capacité à créer un environnement sûr pour la population** et les cas récurrents de **corruption** minent la **confiance des citoyennes et des citoyens** dans les services répressifs de l'État. L'insuffisance de la coopération entre la police et la population entraîne à son tour une faible capacité de l'État à endiguer la criminalité. Cela se traduit par un taux de criminalité élevé et un faible taux d'élucidation des défaits délinquants. La **densité policière** par rapport à la population est très inférieure à celle des pays européens.

La Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN) s'attache à relever les **défis institutionnels et organisationnels** en matière de formation initiale et continue. Toutefois, les spécialisations techniques, telles que la criminalistique, ne sont proposées que dans le cadre de formations de courte durée. En outre, **les formations ne sont guère alignées sur les normes et expériences internationales.**

Généralement, la DGSN œuvre à la définition d'une **politique de personnel** claire, compréhensible et axée sur les besoins et les compétences, ainsi qu'à l'organisation de la **gestion des ressources humaines de manière appropriée.**

Intitulé du programme	Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Composante pays	Renforcement des capacités de la police nationale au Cameroun
Commettant	Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères
Organisme de tutelle	Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN)
Durée totale	Juillet 2019 à décembre 2022
Budget (2019-2022)	Environ 2,77 millions d'euros

Un **système numérisé** de traitement et de transmission d'informations sur les enquêtes, les procédures pénales, les mandats d'arrêt, les amendes et les sanctions en cours, etc. est **à peine utilisé.** Cela est dû à la faiblesse des capacités institutionnelles et de gestion. En plus, la DGSN doit relever d'autres défis tels que la fiabilité de la connexion Internet, l'électricité et les équipements informatiques. Cette situation est exacerbée par le fait que la **coopération entre la police judiciaire et le parquet ne fonctionne souvent pas de manière optimale**, ce qui entraîne des retards, voire l'arrêt des enquêtes judiciaires.

### Quel est notre objectif ?

La police camerounaise dispose de **capacités renforcées** pour mettre en œuvre ses plans de réforme, contribuer de manière professionnelle, transparente et dans le respect de l'État de droit à la stabilité régionale et nationale avec le but de **regagner la confiance de la population.**



Les deux photos :

Formation de technicien-ne-s de police scientifique

À droite : collecte de preuves et prélèvement d'indices sur une scène de crime

Marina Mdaihl  
 Marina.Mdaihl@giz.de



Les deux photos :  
 Agents de police s'exerçant à  
 préserver les preuves sur une scène  
 de crime

## Comment travaillons-nous ?

Depuis 2009, la GIZ promeut des processus de réforme de la police en Afrique sur commande du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Le programme y met actuellement en œuvre **onze composants bilatérales ou régionales**.

Tous les processus sont élaborés en collaboration avec les institutions partenaires et répondent à leurs besoins. Ils s'inspirent des stratégies nationales ou internationales existantes et sont mis en œuvre de manière complémentaire à celles-ci. Dans ce contexte, l'accent est mis sur le respect des normes juridiques, notamment sur la mise en œuvre de la **Charte internationale des droits de l'homme dans la police**. Une grande importance est accordée à l'**égalité de genres** dans toutes les activités du programme. Les partenaires bénéficient d'un appui dans les domaines de l'**infrastructure et de l'équipement, de la formation initiale et continue ainsi que du développement organisationnel**.

La **composante Cameroun** renforce les capacités de la police judiciaire à engager des poursuites contre des infractions de manière professionnelle et à augmenter ainsi les taux d'élucidation des crimes. La coopération entre la police et les autres acteurs de la chaîne pénale est également consolidée. En plus, une attention particulière est accordée au développement du mécanisme interne de plainte contre les manquements de la police, lequel vise à renforcer la confiance de la population dans les autorités de sécurité nationales.

## Quels résultats avons-nous obtenus à ce jour ?

Le programme a déjà contribué à **améliorer le service de la police des frontières**. La construction de postes frontières et la formation de gardes-frontières ont permis de renforcer le professionnalisme de ces unités.

La population frontalière s'est montrée plus satisfaite des services fournis. La **lutte contre la criminalité transnationale organisée** peut ainsi être menée de manière plus efficace, car les agents de la police des frontières ont été formés à la recherche de stupéfiants et à la lutte contre le terrorisme. En outre, le programme a soutenu avec succès la **police judiciaire** camerounaise : des actions de formation continue, l'utilisation de la base de données dactyloscopiques numérisée et le déploiement ciblé de personnel de la police technique et scientifique ont permis d'accroître la performance de la police. Le travail d'enquêtes judiciaires est désormais plus professionnel, conforme à la législation et en adéquation avec les normes internationales.

## Que voulons-nous atteindre de plus ?

La composante Cameroun renforcera les capacités de la police judiciaire afin qu'elle puisse réaliser des formations spécialisées. En outre, le niveau de professionnalisme sera affermi par l'introduction d'un manuel de procédure.

L'utilisation de la base de données numérisée sur la criminalité au niveau national est également une priorité. Une évaluation des besoins permettra d'analyser la coopération actuelle entre la police et les acteurs de la chaîne pénale. Sur cette base, la collaboration sera améliorée de manière ciblée, par exemple par de forums d'échange d'expériences. L'introduction de descriptifs pour l'application des règlements de procédures pénale permettra également de mieux structurer la coopération.

Le programme appuiera le partenaire dans le développement et la numérisation du mécanisme interne de gestion des plaintes contre ses propres agents de police qui ont été reconnus coupables de mauvaise conduite ainsi que dans le traitement efficient des plaintes, de manière à accroître la satisfaction de la population à l'égard de l'ensemble des services de la police.

### Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale  
 Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
 Sièges de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme pour la création et le renforcement des  
 unités de Police de plusieurs pays d'Afrique  
 Potsdamer Platz 10  
 10785 Berlin, Allemagne  
 T + 49 30 338424 - 475  
 F + 49 30 338424 - 22475  
 marina.mdaihl@giz.de  
<https://www.giz.de/en/worldwide/15637.html>

### Situation

Juin 2020

### Crédits

photographiques GIZ/ Doric Houthoff  
 Texte Ruth Langer

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

### Commettant

Ministère fédéral des Affaires étrangères  
 Werderscher Markt 1  
 10117 Berlin, Allemagne  
 T +49 (0)3018 17 - 0  
 F +49 (0)3018 17 - 3402

poststelle@auswaertiges-amt.de  
[www.auswaertiges-amt.de/fr](http://www.auswaertiges-amt.de/fr)